

Souscription publique internationale pour l'érection d'une statue à la mémoire de Nicolas Leblanc, inventeur de la soude artificielle / [Armengaud].

Contributors

Armengaud, Aîné.
Anastasi, Auguste-Paul-Charles, 1820-1889.

Publication/Creation

Coulommiers : P. Brodard & Gallois, [1884.]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/cnhcbzdy>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

111
2
SOUSCRIPTION PUBLIQUE

INTERNATIONALE

POUR L'ÉRECTION D'UNE STATUE

A LA MÉMOIRE

DE NICOLAS · LEBLANC

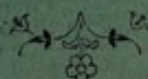
INVENTEUR DE LA SOUDE ARTIFICIELLE

Né à Ivoy-le-Pré (Cher), le 6 décembre 1742.



COULOMMIERS

IMPRIMERIE P. BRODARD ET GALLOIS



B. XXIV

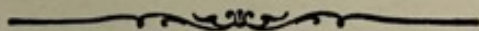
Let.

42550

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
INTERNATIONALE
POUR L'ÉRECTION D'UNE STATUE
A LA MÉMOIRE
DE NICOLAS LEBLANC

INVENTEUR DE LA SOUDE ARTIFICIELLE

Né à Ivoy-le-Pré (Cher), le 6 décembre 1742.



COULOMMIERS
IMPRIMERIE P. BRODARD ET GALLOIS



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1891-1892

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1891-1892

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1891-1892

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1891-1892

1891-1892

HOMMAGE

A LA MÉMOIRE DE NICOLAS LEBLANC

COMITÉ D'HONNEUR ET DE PATRONAGE

Président : M. J.-B. DUMAS, ancien Ministre, Membre de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Grand' Croix de la Légion d'honneur ¹.

Membres du Comité.

MESSIEURS :

BEQUEREL, Membre de l'Institut, Professeur de physique au Muséum, Officier de la Légion d'honneur.

BERTHELOT, Membre de l'Institut, Sénateur, Commandeur de la Légion d'honneur.

BOUSSINGAULT, Membre de l'Institut, Professeur de chimie agricole au Conservatoire des Arts et Métiers, Grand Officier de la Légion d'honneur.

PAUL BUQUET, Administrateur délégué des Salines de l'Est, Chevalier de la Légion d'honneur.

CAHOURS, Membre de l'Institut, Professeur à l'École polytechnique, Commandeur de la Légion d'honneur.

CHATIN, Membre de l'Institut, Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, Officier de la Légion d'honneur.

DAUBRÉE, Membre de l'Institut, Directeur de l'École des Mines, Grand Officier de la Légion d'honneur.

1. Depuis la fondation de ce Comité, l'Académie des sciences a eu la douleur de perdre trois de ses Membres : MM. DUMAS, THÉNARD et WURTZ; nous avons cru devoir les maintenir sur la liste de ce Comité, dont M. J.-B. DUMAS fut le promoteur et était le Président, en reconnaissance du bienveillant concours qu'ils ont apporté au projet d'honorer la mémoire de Nicolas Leblanc.

DEBRAY, Membre de l'Institut, Professeur à l'École Normale supérieure, Chevalier de la Légion d'honneur.

FAYE, Membre de l'Institut, Commandeur de la Légion d'honneur.

DE FREYCINET, Membre de l'Institut, ancien Ministre, Sénateur, Officier de la Légion d'honneur.

FRÉMY, Membre de l'Institut, Directeur du Muséum, Commandeur de la Légion d'honneur.

FRIEDEL, Membre de l'Institut, professeur de la Faculté des sciences, Chevalier de la Légion d'honneur.

COLONEL GAMBLE, Manufacturier, Windlehurst Saint-Helens Lancashire (Angleterre).

HERVÉ MANGON, Membre de l'Institut, Député, ancien Directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, Commandeur de la Légion d'honneur.

A.-W. HOFFMANN, Professeur de l'Université de Berlin (Allemagne).

JAMIN, Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Professeur à la Faculté des sciences, Commandeur de la Légion d'honneur.

KOLB, Administrateur des Établissements Kullmann, Société des manufactures de Produits chimiques du Nord, à Lille.

BARON LARREY, Membre de l'Institut, ancien Député, Grand Officier de la Légion d'honneur.

DE LESSEPS, Membre de l'Institut, ancien Ministre plénipotentiaire, Président de la Compagnie du Canal de Suez, Grand'Croix de la Légion d'honneur.

LEVASSEUR, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Officier de la Légion d'honneur.

PASSY Frédéric, Membre de l'Institut, Député, Chevalier de la Légion d'honneur.

PASTEUR, Membre de l'Institut, Grand'Croix de la Légion d'honneur.

PÉCHINEY, Ingénieur, Directeur de la Compagnie des Produits chimiques d'Alais à Salindres (Gard).

PÉLIGOT, Membre de l'Institut, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, Commandeur de la Légion d'honneur.

MICHEL PERRET, Membre du Conseil d'Administration de la Société de Saint-Gobain, Chevalier de la Légion d'honneur.

POIRIER, Vice-Président de la Chambre de commerce de Paris, Officier de la Légion d'honneur.

ROLLAND, Membre de l'Institut, ancien Directeur général des Manufactures de l'État, Commandeur de la Légion d'honneur.

SIR HENRY ROSCOE, Professeur, Membre de la Société Royale de Londres.

SCHEURER-KESTNER, Sénateur.

SCHLOESING, Membre de l'Institut, Directeur de l'École d'application des Tabacs, Officier de la Légion d'honneur.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT pour l'Industrie nationale.

SOCIÉTÉ ANONYME des Glaces et des Produits chimiques de Saint-Gobain.

ERNEST SOLVAY, Chimiste, Fabricant de soude, Officier de l'Ordre de Léopold, Chevalier de la Légion d'honneur, à Bruxelles.

SOCIÉTÉ SOLVAY et C^{ie} à Varangéville-Dombasles (Meurthe-et-Moselle).

SOCIÉTÉ SOLVAY et C^{ie} à Couillet (Belgique) et à Bernburg, Wyhlen et Sarralbe (Allemagne).

BARON PAUL THÉNARD, Membre de l'Institut, Chevalier de la Légion d'honneur.

WALTER WELDON, Membre de la Société Royale de Londres, Président de la Société de l'Industrie chimique d'Angleterre, Chevalier de la Légion d'honneur.

WURTZ, Membre de l'Institut, Sénateur, Professeur à la Faculté des sciences, Grand Officier de la Légion d'honneur.

Commission Administrative.

Le 21 février dernier, le Comité s'est réuni au siège de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, et a décidé la nomination d'une *Commission administrative*, chargée de poursuivre l'œuvre entreprise sous les auspices du Comité d'honneur et de patronage.

Cette Commission est composée de :

MM. PELIGOT, Président, Membre de l'Institut;

MICHEL PERRET, Vice-président, Administrateur de Saint-Gobain.

PETIT, Secrétaire-trésorier;

BECQUEREL, Membre de l'Institut;

SCHEURER-KESTNER, Sénateur;

Baron LARREY, Membre de l'Institut;

POIRIER, Vice-président de la Chambre de Commerce de Paris.

ARMENGAUD aîné, père, ancien Professeur au Conservatoire des Arts et métiers.

ARMENGAUD aîné, fils, Ingénieur civil;

Auguste ANASTASI, Artiste peintre, petit-fils de Nicolas Leblanc.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

La pensée de consacrer le nom de Leblanc par un hommage public, n'est pas une pensée nouvelle. Ce projet de lui élever une statue date de 1856. Plusieurs fois repris et ajourné pour des causes diverses, il entre aujourd'hui dans la voie d'une réalisation certaine.

Ce témoignage honorifique, donné à la mémoire d'un homme dont la précieuse découverte a été une source de richesses pour tous, sera l'œuvre de tous ceux qui, dans un même sentiment de sympathie et de reconnaissance, viendront s'associer à cet acte de réparation et de justice.

Le lieu où ce monument sera élevé ne peut être déterminé à l'avance, il reste subordonné au résultat de la souscription. Au sujet du choix de l'emplacement destiné à recevoir la statue de Nicolas Leblanc, diverses propositions ont été émises venant des admirateurs de la découverte de cet homme utile.

Cette statue ne saurait être mieux placée que dans la cour d'honneur du Conservatoire national des arts et métiers, avec celles des inventeurs dont la France s'honore; cependant à défaut de ce lieu, il en est d'autres que leurs souvenirs désignent naturellement, en premier se trouve Saint-Denis (Seine), cette ville si industrielle aujourd'hui, qui compte près de trente mille âmes, et qui fut le berceau de la création de la soude artificielle. C'est là

où Leblanc ruiné et désespéré mit fin à sa triste existence, c'est là où fut sa tombe.

Enfin Leblanc étant originaire du Berry, sa statue serait bien placée dans une des grandes villes qui, comme Bourges par exemple, chef-lieu du département du Cher où se trouve Ivoy-le-Pré, représente mieux que toute autre ville cette vieille province.

Le Comité d'honneur et de patronage recherchera donc l'emplacement le plus convenable, et réunira ses efforts pour placer ce monument de reconnaissance internationale, dans le lieu le plus digne de l'homme qu'il est destiné à honorer.

Si les espérances du Comité se réalisaient et que les souscriptions recueillies fussent supérieures à la somme nécessaire pour l'érection de ce monument, le Comité pense que l'excédent ne pourrait être mieux employé qu'à la fondation d'un prix portant le nom de Leblanc, qui serait délivré, par les soins de l'Académie des Sciences, sous forme de récompense aux inventeurs les plus dignes d'intérêt.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Petit, président de l'Association générale des pharmaciens de France, trésorier de la Société chimique de Paris, 8, rue Favart, Paris, délégué par le Comité et chargé des recouvrements. Elles pourront être adressées, soit par mandats-poste, soit par chèques, soit en remplissant les bulletins de souscription ci-joints, qui seront encaissés au domicile des souscripteurs, par les soins et sous la signature du délégué.

Les sommes encaissées seront immédiatement versées chez M. le baron de Rothschild, où elles resteront déposées jusqu'à l'entier achèvement de la statue. Messieurs les souscripteurs sont priés d'écrire très lisiblement leurs noms, qualités et adresses, afin que plus tard on puisse publier correctement la liste de souscription, et la leur adresser avec le volume sur la vie et les travaux de Nicolas Leblanc.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE INTERNATIONALE
POUR L'ÉRECTION D'UNE STATUE
A LA MÉMOIRE
DE NICOLAS LEBLANC

INVENTEUR DE LA SOUDE ARTIFICIELLE

Un homme de bien, NICOLAS LEBLANC, a doté son pays et le monde entier d'une découverte industrielle dont les résultats ont profité aux générations successives qui, depuis près d'un siècle, en retirent d'immenses avantages.

En effet, cette découverte met à la disposition des arts industriels un alcali puissant, à bas prix, dont la production ne connaît pas de limite, puisqu'elle a pour base le sel marin ¹.

Son exploitation a donné un essor immense à la fabrication de l'acide sulfurique, dont elle assurait le débouché, et elle a été l'occasion de tous les progrès qui s'y sont introduits.

« La fabrication de la soude artificielle, en produisant d'énormes quantités d'acide chlorhydrique, a donné une

1. Voir le rapport relatif à la découverte de la soude artificielle, dans le compte rendu des séances de l'Académie des sciences; commissaires : MM. THÉNARD, CHEVREUL, PELOUZE, REGNAULT, BALARD et DUMAS, rapporteur. (Séance du 31 mars 1856.)

matière première à bas prix propre à la création du chlorure de chaux, que les blanchisseries des fils et des toiles de coton, de chanvre ou de lin, ainsi que les papeteries, consomment en quantités prodigieuses.

Les verreries et les savonneries, depuis qu'elles peuvent disposer de ces sodes factices qu'on approprie si facilement et si exactement à leurs besoins variés, ont fait des progrès considérables pour la qualité et pour le bon marché de leurs produits. »

« Depuis le commencement de ce siècle, toute l'industrie des produits chimiques en Europe pivote autour des manufactures de soude artificielle, s'empare de leurs procédés et vit de leurs produits. »

L'illustre académicien, dont la perte récente est à jamais regrettable, J.-B. DUMAS, estimait, dans son premier rapport, que « dans la seule année de 1855, les usines à soude avaient produit en Angleterre 150 millions de kilogrammes de cet alcali à divers états, et avaient mis en mouvement une valeur de plus de 30 millions. En France, la production s'était élevée de 60 à 80 millions de kilogrammes et elle pouvait être considérée comme égale au moins à ce chiffre pour le reste de l'Europe ».

Depuis lors, cette production n'a fait que s'accroître dans des proportions considérables. Ainsi on a constaté, en 1882, que la production annuelle de la soude par le *procédé* LEBLANC était de 380 000 tonnes dans la Grande-Bretagne, 70 000 tonnes en France, 56 500 tonnes en Allemagne et de 39 à 40 000 tonnes en Autriche ¹; et

1. Lecture faite par M. Walter VELDON, le 8 janvier 1883, à la section londonienne de la société de l'industrie chimique : voir le *Moniteur scientifique* du docteur QUESNEVILLE, avril 1883.

cela, malgré l'introduction du procédé à l'ammoniaque.

« La découverte de la soude artificielle est donc l'un des plus grands bienfaits, sinon le plus grand, dont les arts chimiques aient été dotés depuis près d'un siècle. »

« Pour s'en faire une juste idée, lit-on dans le rapport académique de 1856, il faudrait ajouter que la valeur vénale de la soude, ainsi que celle des produits qui se rattachent immédiatement à sa fabrication, ayant baissé depuis le commencement du siècle dans le rapport de 10 à 1, si le commerce et la consommation reçoivent en Europe maintenant pour 100 millions de marchandise par cette voie, il faudrait, pour être exact, dire que si la soude factice n'eût pas été inventée, les jouissances que le consommateur se procure à son aide lui coûteraient un milliard », ce qui veut dire que les produits lui reviendraient à un prix dix fois supérieur à celui d'aujourd'hui. »

Le 23 juillet 1883, devant cette Académie des sciences toujours si sympathique au nom de LEBLANC, son éminent secrétaire perpétuel faisait encore à cet inventeur, comme en 1856, l'honneur de le rappeler au monde scientifique. Avec cette générosité qui lui était propre, M. DUMAS engageait ses collègues à accorder leur haut patronage à un projet tendant à perpétuer la mémoire de Leblanc, en rappelant une fois de plus ses titres à un pareil honneur.

« On s'étonne, disait le savant rapporteur, de voir multiplier de tels hommages; ne serait-il pas plus naturel de s'étonner qu'on oublie si souvent de les rendre à ceux qui les ont mérités, ou qu'on paye trop tard envers eux la dette du pays? »

« N'attendons pas qu'il en soit ainsi pour NICOLAS LEBLANC, et pendant que la soude artificielle, *sa création*, joue encore dans le monde un rôle prépondérant, n'hésitons pas à rendre à cette découverte les honneurs qui lui sont dus; l'Académie y est intéressée :

« Lorsque, il y a cent ans, le gouvernement français, ému des exigences de l'Espagne, en possession alors du commerce des soudes d'Alicante, de Carthagène et de Malaga, consulta nos prédécesseurs pour savoir comment on pourrait remplacer ces produits, ils n'hésitèrent pas à proclamer qu'il fallait extraire l'alcali du sel marin. »

« *Un prix de douze mille francs fut mis au concours à ce sujet.* »

« Mais, lorsque M. Leblanc en eut réalisé les conditions, l'Académie n'existait plus; on considérait ces engagements comme non avenus. L'inventeur se voyait bientôt réduit à renoncer à ses droits comme breveté, à fermer son usine, frappée de séquestre, à vivre péniblement dans le trouble et même dans la misère, à se tuer enfin dans un accès de désespoir. »

« Qu'avait donc fait de si important cet homme si maltraité par la fortune?

« Pour la plupart des gens même les mieux élevés, que représente la soude artificielle? Rien, sans doute, il faut en convenir.

« On étonnera même beaucoup les personnes qui n'ont pas examiné ces questions de près, si on leur apprend que les deux plus grandes nouveautés économiques du siècle sont : la *machine à vapeur* et la *soude*

artificielle; les deux inventeurs les plus féconds, WATT et NICOLAS LEBLANC.

« Mais, tandis que les engins créés par l'un agissent à grand bruit, dans toutes les usines, emportent au loin les trains de voyageurs et de marchandises sur les voies ferrées dont les continents sont sillonnés, ou guident sur les flots de la mer des navires de commerce et de guerre, c'est sans bruit que s'infiltrant dans tous nos ateliers, comme éléments indispensables, ou comme agents auxiliaires du travail, les produits dérivés de la soude factice ; c'est en silence qu'ils pénètrent dans toutes nos demeures, comme objets directs ou indirects de consommation.

« S'il s'agissait d'ouvrir un concours et de reconnaître quel est celui des deux inventeurs, JAMES WATT ou NICOLAS LEBLANC, dont l'influence a été la plus considérable dans l'accroissement du bien-être de l'espèce humaine, on pourrait hésiter :

« Toutes les améliorations touchant aux arts mécaniques dérivent, il est vrai, de l'usage de la machine à vapeur ; mais *tous les bienfaits se rattachant aux industries chimiques ont trouvé leur point de départ dans la fabrication de la soude extraite du sel marin.*

« Comment une opération chimique, unique, a-t-elle été l'origine de si grands résultats ?

« Au premier abord, on ne s'en rend pas compte.

« Il s'agit, en effet, simplement de la décomposition du sel marin par l'acide sulfurique, pour la convertir en sulfate de soude, et de la transformation de ce sulfate de soude en soude par sa calcination avec un mélange de charbon et de craie : voilà tout.

« C'est vrai; mais il faut ajouter que le carbonate de soude provenant de cette opération, représente aujourd'hui, pour la consommation des deux mondes, une quantité qui s'élève à *sept ou huit cent millions de kilogrammes*, de telle sorte que la quantité de ce sel, consommée par chacun de nous d'une manière inaperçue et sans que nous en ayons conscience, atteint au moins la moitié, égale souvent même la totalité du poids de sel marin nécessaire à nos besoins. »

Puis, avec la haute compétence qui lui appartient, M. DUMAS continue à énumérer les résultats scientifiques et industriels dont l'invention de LEBLANC a été la source; la production d'acide sulfurique, de l'acide chlorhydrique en quantités illimitées et à des prix fabuleusement réduits; celle du chlorure de chaux, si utile au blanchiment des tissus végétaux.

« Ces quatre agents, dit-il, *un alcali puissant, deux acides énergiques, une poudre blanchissante*, que rien n'a remplacés, donnèrent un essort inconnu à l'industrie des produits chimiques. »

Enumérant ensuite les résultats que les progrès de la science et les exigences de l'industrie vont bientôt amener dans les fabriques de produits chimiques dérivant de la soude, le rapporteur ne craint pas d'avancer ces nobles paroles :

« Il est heureux que le procédé LEBLANC ait tenu la première place dans cette fabrication, car sans cela, toute l'industrie des produits chimiques serait encore à naître. »

Enfin, conservant à l'éloge de LEBLANC toute l'autorité de son grand savoir, M. DUMAS complète ainsi son

admirable rapport qui sera certainement pour la postérité la plus digne et la plus juste récompense qu'aura reçue jusqu'ici le nom de l'immortel inventeur :

« Les fabriques de soude, fondées sur l'emploi du procédé de NICOLAS LEBLANC, ont constitué les véritables Écoles pratiques de l'industrie chimique moderne. Elles ont fourni à toutes leurs émules, leurs agents, leurs procédés et leur méthode.

« Leur influence sur les pays civilisés a été incalculable, et c'est par milliards que s'expriment les satisfactions et le bien-être qu'ils en reçoivent chaque année.

« Quand on pénétrait, il y a cinquante ans, dans les fabriques de produits chimiques de la Grande-Bretagne et qu'on admirait leur puissance, dont nous n'avions aucune idée à cette époque dans notre pays, on répondait invariablement :

« *C'est pourtant à LEBLANC, c'est à un chimiste français que nous devons cette prospérité qui vous étonne !* »

« Il n'était pas rare alors de voir le nom de NICOLAS LEBLANC inscrit dans une place d'honneur au milieu des ateliers et signalé de la sorte au respect des ouvriers. »

« Les manufacturiers professaient, en effet, pour notre compatriote, une reconnaissance et une vénération sans bornes. Ils le considéraient comme l'un des plus grands bienfaiteurs de leur pays, tant l'intervention du chlorure de chaux avait grandi le commerce des toiles de coton de l'Angleterre. »

« L'essor donné à l'industrie de la soude dans les

célèbres manufactures de Glasgow, de Liverpool, de Newcastle, fut si considérable à cette époque que l'augmentation de consommation du sel marin, qui en fut la conséquence, produisit une illusion dont les effets dureront longtemps encore : le parlement venait de supprimer l'impôt du sel, sous prétexte de venir en aide à l'agriculture, et, sans y regarder d'assez près, on attribua l'accroissement considérable de la consommation du sel, produit alors par sa conversion en soude, à l'empressement avec lequel les agriculteurs auraient mis à profit le bénéfice de la suppression du droit. »

« L'académie a donc le droit, ajoute M. DUMAS, de considérer la pensée qu'elle émettait il y a cent ans, et le prix qu'elle mettait au concours, comme dignes de prendre une place importante dans son histoire.

« Quand elle signalait le sel marin comme une source inépuisable de soude, elle donnait d'avance une sanction à l'application du chlore pour le blanchiment des fibres végétales, et à toutes les conséquences économiques de la création de la soude artificielle.

« Elle a déjà rendu justice à NICOLAS LEBLANC pendant sa vie, en lui témoignant une sympathie qui ne se démentit jamais, plus tard, en mettant ses droits en évidence. »

Ajoutons encore cette déclaration d'un inventeur émérite des plus compétents : M. Michel Perret à qui l'on doit les perfectionnements les plus importants dans le traitement des pyrites, pour la fabrication de l'acide sulfurique.

« Un exemple bien frappant de l'abaissement du prix des acides, c'est leur emploi en agriculture pour

le traitement des phosphates fossiles ; cette consommation dépassera bientôt celle des autres produits chimiques et sera une véritable révolution agricole qu'il faut encore rapporter à l'admirable découverte de NICOLAS LEBLANC. »

Ainsi on le voit, les représentants les plus éminents de la science moderne ont donné au nom de Leblanc toute la consécration qu'il était en leur pouvoir de lui donner.

Les savants étrangers lui ont payé aussi leur tribut d'éloges et d'admiration :

L'un des premiers, LIEBIG avait constaté que l'invention de la soude artificielle devait être considérée comme la principale cause de l'essor extraordinaire de l'industrie moderne.

En 1862, M. HOFFMANN rappelait, dans des paroles élevées, que c'était au Français LEBLANC qu'on devait le procédé actuellement en usage pour l'obtention de la soude artificielle.

« L'histoire de cette grande découverte, dit-il, a été faite ailleurs ; qu'il nous suffise d'ajouter que, depuis plus de cinquante ans, ce procédé est resté intact au milieu de toutes les modifications, de toutes les révolutions que les progrès des sciences ont fait subir aux arts chimiques. »

Le savant professeur conclut ainsi :

« Cet homme, qui fut certainement un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, vécut de pauvreté et mourut de désespoir. »

« Le rapporteur sent qu'il n'est que l'organe d'un sentiment universel, en offrant ici le tribut d'un hom-

mage plein de reconnaissance à la mémoire impérissable de LEBLANC et l'expression de la douleur, non exempte de honte, inspirée par son malheureux sort. »

Tout récemment, M. WALTER WELDON, en Angleterre, dans une remarquable conférence de la société de l'industrie chimique qu'il présidait à Newcastle ¹, disait en rappelant « les mérites transcendants de l'invention de LEBLANC, d'immortelle mémoire » :

« Quatre-vingt-dix-sept ans après la découverte d'un procédé, auquel nous devons principalement, que le savon, le verre, le papier et bien d'autres productions non moins utiles que celles-ci, sont mises ainsi à la portée de l'humanité entière, et soixante-dix-huit ans après que le créateur de cette incalculable richesse dont nous profitons tous, mit fin à ses jours ; aujourd'hui que deux générations lui ont succédé, il est agréable de constater que celui qui manquait de pain alors vient enfin d'avoir l'honneur d'une statue. »

En parlant ainsi, l'éminent chimiste mal renseigné, ignorant notre projet, pensait que le monument existait en effet et regrettait que les fabricants de soude anglais, non prévenus, n'eussent pu contribuer à son érection ; il sait qu'en Angleterre on n'attend pas un aussi long temps pour reconnaître les services rendus.

Le grand constructeur de machines à vapeur du XVIII^e siècle, JAMES WATT, admiré, vénéré de tous ses concitoyens, a sa statue dans le palais de Westminster

1. ADDRESS delivered at the third annual general meeting of the society of chemical industry, in the lecture theatre of the Literary and philosophical society of Newcastle-on-Tyne (juillet 1884). By the Retiring président : WALTER WELDON, membre de diverses sociétés savantes, Chevalier de la Légion d'honneur, etc.

à Londres, tandis que NICOLAS LEBLANC, délaissé, méconnu de ses contemporains, n'a pas encore la sienne en France!

C'est à la génération actuelle à réparer cette criante injustice, sous le patronage de l'Académie des sciences de nos savants les plus illustres, et avec le concours des représentants de la haute industrie chimique, française et étrangère, nous venons convier tous les industriels, tous les manufacturiers chez qui la soude et ses dérivés tiennent une si grande place, à l'étranger comme en France, de s'unir à nous pour élever une statue à la mémoire de NICOLAS LEBLANC, l'immortel inventeur de la soude artificielle.

Aujourd'hui que le temps a triomphé de bien des indifférences, que tant de chaudes sympathies se sont manifestées de toutes parts, le moment est venu de réaliser un projet depuis si longtemps ajourné, et d'acquitter la dette de reconnaissance à laquelle NICOLAS LEBLANC a des droits irrécusables. Ce sera remplir les vœux les plus chers, si bien exprimés par l'illustre et regretté J.-B. DUMAS.

ARMENGAUD, aîné,

Ingénieur civil.

Première liste de Souscripteurs.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.

Chambre de Commerce de Paris.

Chambre de Commerce de Lyon.

Condition des soies et laines de Lyon.

Chambre de Commerce de Marseille.

Chambre de Commerce de Rouen.

Chambre de Commerce de Saint-Quentin.

Société de Saint-Gobain.

Société Malétra.

Société Solvay et Cie (France):

Société Solvay et Cie (Belgique et Allemagne).

ERNEST SOLVAY, chimiste (Belgique).

Madame la baronne S. de ROTHSCHILD.

MM.

Le colonel GAMBLE, Manufacturier (Angleterre).

LUDWIG MOND, manufacturier (Angleterre).

PÉCHINEY, directeur de la compagnie des produits chimiques d'Alais.

MICHEL PERRET, administrateur de Saint-Gobain.

POIRIER, vice-président de la Chambre de Commerce de Paris.

SCHEURER-KESTNER, sénateur.

ARNAVON, manufacturier à Marseille.

BLANCHET fils et KLÉBER, manufacturiers à Trèves.

CHASSAING et Cie, produits chimiques.

FUCHS, ingénieur des mines, Paris.

GAYON, de la Faculté des sciences de Bordeaux.

GRANDEAU, doyen de la Faculté des sciences de Nancy.

GASTON TISSANDIER, rédacteur en chef du journal *La Nature*.

FÉLIX DEHAYNIN, manufacturier à Paris.

KOLB, administrateur des établissements Kulmann à Lille.

MONTGOLFIER Frères, de Grosberty (Ardèche).

CH. MOREL, manufacturier à Marseille.

L. DE MOULIGNON à Paris.

NOTA. — Le montant actuel des souscriptions s'élève à la somme de 17,500 francs.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE NICOLAS LEBLANC

Le nom de LEBLANC, si connu et si estimé des représentants de la science et de l'industrie, n'avait pas atteint dans les masses la popularité à laquelle lui donnent droit ses travaux et l'immense utilité de sa découverte.

Presque oubliée depuis cinquante ans, son histoire, comme celle de bien des inventeurs célèbres, aurait eu besoin d'être mieux connue, rappelée aux industriels qu'elle avait intéressés, écrite pour ceux qui l'ignoraient entièrement, afin de faire cesser pour NICOLAS LEBLANC une indifférence regrettable.

Un sentiment pieux a conduit un de ses descendants à combler cette lacune, et à réunir dans un livre tout ce que de patientes recherches ont permis de retrouver sur la vie et les travaux de cet homme de bien, qui n'a recueilli de son œuvre que des amertumes.

Cette relation scrupuleusement exacte de l'histoire de LEBLANC et des pénibles vicissitudes de son existence, sera offerte à tous les souscripteurs qui voudront bien s'associer à notre œuvre; elle leur montrera combien l'inventeur de la soude artificielle est digne de l'estime publique.

NICOLAS LEBLANC est né à *Ivoy-le-Pré* (Cher), le 6 décembre 1742. Son père était conducteur des forges qui étaient établies déjà à cette époque et qui existent encore dans ce bourg de l'ancienne province du Berry.

Né de parents peu aisés, il est facile de comprendre qu'il n'avait reçu qu'une éducation très restreinte. Après la mort de son père, qui eut lieu en 1751, LEBLANC, âgé alors de neuf ans, passa quelques années à Bourges où un ami de son père, Monsieur BIEN, chirurgien distingué de cette ville, s'intéressa à lui et lui fit faire ses premières études.

Après la mort de son protecteur, en 1759, il vint à Paris où il étudia la chirurgie et la médecine sous la direction du célèbre BRASDOR.

Il eut pour compagnons d'études LAVOISIER, BERTHOLLET, VAUQUELIN et plusieurs autres jeunes hommes d'avenir qui, par la suite, devinrent des chimistes illustres, attirés, comme LEBLANC, par cette science naissante dont l'essor date de cette époque.

Peu de temps après, nous retrouvons LEBLANC étudiant la chimie et suivant, avec FOURCROY, HAÛY et ses premiers émules, les enseignements de DARCET, le savant professeur du Collège de France.

Ce fut pendant ces années d'études de médecine et de chimie, que se formèrent entre LEBLANC et ses collègues, ces amitiés et ces intimités qui avaient autant pour base l'estime individuelle que celle de leur valeur scientifique.

LEBLANC ayant obtenu, depuis plusieurs années déjà, le diplôme de maître en chirurgie, fut nommé vers 1780, médecin et chirurgien de la maison du DUC D'ORLÉANS; il est le collègue de BERTHOLLET qui, comme lui, est attaché à la maison de ce Prince.

Marié en 1776, et tout en exerçant encore la méde-

cine, malgré la pauvreté qui entrave ses recherches et ses travaux, LEBLANC, passionné pour la science, présente en 1786 à l'Académie des sciences, son premier mémoire sur les phénomènes de la cristallisation, études qu'il continuera les années suivantes, 1787-1788, et qui, achevées en 1792, formeront un travail complet sur la cristallo-technie. Ces travaux d'un réel mérite, ainsi que beaucoup d'autres déjà, avaient valu à Leblanc, à plusieurs reprises, la haute approbation de l'ancienne Académie des sciences.

Cependant l'œuvre qui devait plus tard illustrer son nom, n'en était qu'aux premiers essais ; elle était l'objet principal de ses recherches : ce qui l'absorbe par-dessus tout, c'est la SOUDE. Si cette découverte a fait la gloire de son nom, elle a fait le tourment de sa vie, et s'il a eu la satisfaction d'un résultat exceptionnel, il n'en a recueilli, de son vivant, que des amertumes et le désespoir.

L'ancienne Académie des sciences venait de mettre au concours un prix de douze mille francs, destiné au procédé le plus complet, le plus pratique pour l'extraction de la soude du sel marin. Plusieurs chimistes essayèrent de répondre au programme de l'Académie, et lorsque Leblanc en eut réalisé les conditions, l'Académie n'existait plus, et cette récompense, malgré ses droits incontestables, ne lui fut jamais payée, le gouvernement d'alors en considérant les engagements comme nonavenus.

Ce fut seulement vers 1789, qu'après bien des tâtonnements, des études, des expériences, il arrêta définitivement les procédés de l'extraction de la soude du sel marin, et le 27 mars 1790, il déposa en l'étude de Maître BRICHARD, notaire à Paris, un paquet scellé contenant la description de sa découverte.

Ce paquet ne fut ouvert qu'en 1856, sur le désir exprimé par l'Académie des sciences. C'est donc la pièce

la plus ancienne dans laquelle se trouve décrit le procédé de LEBLANC : elle est antérieure de près d'une année, au brevet d'invention qu'il prit le 19 septembre 1791. Ce fut le quatorzième brevet délivré en vertu de cette nouvelle loi instituée la même année.

LEBLANC, qui se rendait bien compte des résultats énormes que sa découverte allait produire, n'avait plus qu'une idée : passer de l'essai à la pratique, mettre sa découverte en exploitation. Il s'adressa au duc d'Orléans, de la maison duquel il faisait encore partie; et ce prince qui jusque-là l'avait aidé de quelques avances d'argent pour continuer ses recherches, consentit à mettre à sa disposition une somme importante, 200 000 livres, pour fonder en grand la première manufacture de soude artificielle; et dans ce but, le 27 janvier 1791, une association de vingt années fut formée, par acte devant Maître LUTHERLAND, notaire à Londres, et Maître BRICHARD, notaire à Paris, entre LEBLANC (soude artificielle), DIZÉ (fabrication d'un nouveau blanc de plomb) et SHÉE représentant le duc d'Orléans.

Une manufacture fut fondée à Saint-Denis, près Paris (au lieu nommé la Maison de Seine); en peu de temps cette manufacture, en pleine activité, produisait par jour de 250 à 300 kilogrammes de soude; la fabrication du blanc de plomb, celle du sel ammoniac donnaient aussi de bons résultats.

Cette prospérité, hélas! ne devait pas être longue, et bientôt un événement imprévu venait anéantir tant d'efforts, tant de difficultés vaincues. C'est à partir de ce moment que commence pour LEBLANC cette période si malheureuse de sa vie et qui, après vingt ans de lutttes, le conduira au désespoir, au suicide.

A cette époque des plus grandes agitations révolutionnaires, la France, en guerre avec l'Etranger, était pri-

vée des matières premières les plus nécessaires à son industrie : les soudes naturelles qui venaient d'Espagne, atteignaient des prix exorbitants qui s'étaient élevés jusqu'à 110 francs le quintal. Le Comité de Salut public fit appel aux inventeurs, leur demandant la communication des secrets et procédés pouvant être utiles à la Nation, et de faire à la Patrie le sacrifice généreux de leurs découvertes.

Il faut le dire : un tel avis venant du Comité de Salut public, c'était un ordre, et malgré les éloges qui n'étaient pas ménagés au patriotisme des inventeurs, malgré les promesses pour un temps meilleur de la reconnaissance nationale, LEBLANC ne pouvait se dissimuler que la publication de son procédé c'était la ruine, l'anéantissement de tout son avenir.

Cette publication eut lieu par ordre du Comité de Salut public, le 8 pluviôse, an II; on y donnait tout au long le procédé de LEBLANC, décrit minutieusement dans la forme pratique comme dans son brevet d'invention, accompagné des plans gravés de l'usine de Franciade (Maison de Seine), et avec la description des ateliers, fourneaux et appareils.

Depuis la condamnation et la mort du duc d'Orléans (6 novembre 1793), la fabrique de St-Denis avait été placée sous le séquestre et les travaux suspendus; cet établissement étant considéré comme propriété du prince, la Nation s'en était emparée, la confiscation avait eu lieu, et, peu de temps après, LEBLANC était expulsé, la fabrique vendue; les matières premières et les produits fabriqués le sont aussi; les fonds en caisse sont enlevés; la spoliation était complète.

LEBLANC n'a plus ni fabrique, ni procédé; tout appartient au domaine public. Le pompeux rapport au Comité de Salut public n'avait pas ménagé les éloges à l'invention

de LEBLANC. On insistait sur le profit que trouverait la Nation à faire fonctionner, à son compte, cette fabrique en pleine activité, dont la production pouvait s'augmenter encore et faire face à la disette complète des soudes étrangères. Les produits de cette usine fonctionnant depuis près de trois années étaient déjà de 700 milliers par an, valant, au cours le plus bas, 60 francs le quintal, soit 420 000 francs : le prix de revient étant de 308 000 francs, laissait un bénéfice net de 112 000 francs. Le produit du blanc de plomb et du sel ammoniac atteignait aussi un chiffre important.

On ne s'explique pas par quelle incurie on ruinait cette industrie que, dans l'appel au patriotisme des inventeurs, on avait déclarée énergiquement de la plus haute utilité pour la Nation, et la publication avait pour résultat de livrer ainsi le procédé à l'Etranger.

LEBLANC avait eu la naïveté de croire que sa manufacture resterait et continuerait à fonctionner sous sa direction. Quelle dut être sa désillusion, lorsqu'il se vit expulsé, sa fabrique vendue avec tout ce qu'elle contenait, son procédé rendu public et la Nation, se considérant comme héritière du duc d'Orléans condamné, retirant de la ruine de l'inventeur une somme de 120 818 francs 42 centimes.

En 1794 (Germinal an II), LEBLANC est de nouveau aux prises avec les dures nécessités de la vie : sa famille est nombreuse, il a quatre enfants; le découragement apparaît dans cette famille qui avait pu espérer un moment un avenir heureux : le résultat de dix années d'études et de travail était donc anéanti.

Cependant LEBLANC ne s'était pas pour cela désintéressé de tout, et malgré ses travaux scientifiques, il avait donné son concours à l'organisation publique. Dès 1792, il était appelé aux fonctions d'administrateur du départe-

ment de la Seine, fonctions qu'il occupera six fois de suite, d'abord pendant les années 1793-1794-1795, où nous le voyons chargé de différents rapports sur des questions d'administration et d'organisation, d'hygiène, de salubrité, d'assistance publique. A son retour d'une mission dans le Tarn et l'Aveyron, il est de nouveau appelé à l'administration départementale, de septembre 1796 jusqu'à la fin de 1797.

Bien que non rétribué, il apporte dans ces fonctions, non exemptes de périls alors, une activité remarquable. On le trouve successivement commissaire pour une suite de questions intéressantes et administratives : Démolition de la Samaritaine; — amélioration de l'Arsenal; — mission à l'école militaire; — examen des machines à filer le coton; — atelier des constructions navales; — organisation de la police civile et militaire; — construction d'un canal allant de la Seine à l'Arsenal; — agrandissement de l'Hôtel-Dieu au moyen des bâtiments de l'évêché; — multiplication des hôpitaux à Paris : c'est dans ce dernier rapport qu'il insiste pour la suppression des lits doubles ou à cloisons, entassés dans les salles basses de l'Hôtel-Dieu, l'ouverture de nouvelles salles contenant 900 lits à un seul malade; — construction de bains publics, séparation des salles d'hommes de celles des femmes; — salles spéciales pour les maladies chirurgicales; — clinique de chirurgie; — amphithéâtre; — bibliothèque; — cabinet d'anatomie pathologique; — établissement d'hôpitaux par quartier; — et beaucoup d'autres améliorations touchant à l'enseignement de la médecine et de la chirurgie.

En 1794, il avait été nommé régisseur des poudres et salpêtres à l'Arsenal, une des rares fonctions rétribuées qu'il ait occupées. Il faisait partie de la commission temporaire des arts adjointe au Comité d'instruction publique.

Enfin il donna à la chose publique son concours honnête et désintéressé. Le gouvernement d'alors commençait à se préoccuper de la réorganisation du travail ; l'industrie étant presque partout arrêtée, les sources de richesses restaient improductives, et l'industrie minière n'était pas moins atteinte. Des missions étaient données dans ce but, et LEBLANC reçut celle d'aller dans les départements du Tarn et de l'Aveyron, afin de diriger et de faire renaître l'exploitation des mines d'alun, si abondantes dans ces régions, si mal exploitées, si délaissées. Il reste près de quinze mois sans émoluments, et dans une grande détresse ; néanmoins, il déploie une activité dont les résultats sont féconds : études géologiques, exploitation et fabrication de l'alun. Il envoie des mémoires au gouvernement et à l'agence des mines, des échantillons minéralogiques de toutes sortes, et enfin des rapports à la commission temporaire des arts sur les dépôts scientifiques et littéraires, les bibliothèques et les monuments des localités qu'il parcourt. La cathédrale d'Albi, un des plus beaux spécimens d'architecture du x^v^e siècle, est pour lui l'occasion d'appréciations sur la conservation des monuments historiques.

A cette époque, comme pendant tout le cours de sa vie, LEBLANC, actif et studieux, fait partie de toutes ces sociétés savantes qui, quoique privées, réunissaient tous les hommes de talent : ils centralisaient ainsi leurs forces et leurs intelligences dans un intérêt de progrès commun ; ces sociétés suppléaient à celles qui avaient été supprimées.

Leblanc est un des fondateurs de la société de santé qui prit la place de l'ancienne Académie royale de médecine dont la dissolution venait d'être effectuée. Cette nouvelle Société réunissait les praticiens les plus distingués : les DESESSART, PORTAL, FOURCROY, LAPORTE, AUDRY,

THOURET, PELLETAN, CHAUSSIER, ALLAN, etc., et plusieurs pharmaciens célèbres. Il est aussi de la Société académique des sciences et du Lycée des arts, et fait de nombreuses communications et de nombreux rapports à cette Société dont il est un des membres les plus actifs en même temps qu'un des directeurs.

La plupart de ses communications portent sur la chimie industrielle; et bien que la soude artificielle soit le plus grand titre de gloire de LEBLANC, ses travaux sont importants dans bien des parties de la science. Ses études sur le nickel, métal alors bien peu connu, sur les oxydes rouges de mercure sont des plus intéressantes. Il est un vulgarisateur éclairé; il fait des travaux remarquables sur le sel ammoniac, le salpêtre, sur l'emploi des eaux vannes, des voiries, des issues liquides, sur la production et l'utilisation en grand des sels ammoniacaux comme moyen d'engrais pour l'agriculture. Il est un des premiers à préconiser l'emploi, comme engrais, des détritits et des déjections animales. Il serait trop long d'énumérer encore tous les travaux de LEBLANC : la brièveté que nous impose cette notice nous oblige à nous borner à cette simple analyse.

Enfin il nous reste à mentionner la dernière fonction publique remplie par LEBLANC : le 28 germinal an VI (1798), LEBLANC ayant réuni 317 suffrages est proclamé second député par le département de Paris, section de Saint-Denis, en même temps que CAMBACÉRÈS; il prend place au Corps législatif, Conseil des Anciens.

Une fois le procédé de LEBLANC livré au public, de nombreuses manufactures de soude artificielle furent fondées sur plusieurs points du territoire; l'industrie privée s'en était emparée : Lille et Marseille, entre autres, en produisaient des quantités considérables, et outre leur consommation, alimentaient, dans un rayon étendu, les

industries pour lesquelles la soude est de première nécessité.

A l'étranger se fondaient aussi des manufactures de soude, qui exploitaient le procédé de Leblanc et qui bientôt, comme à Liverpool, Glasgow, Newcastle devenaient pour l'Angleterre une source de richesses toutes nouvelles.

A Saint-Denis même, pendant que sa manufacture, fermée et démantelée, servait de magasin à toutes sortes de marchandises, LEBLANC avait la douleur de voir son procédé employé dans d'autres manufactures de produits chimiques en pleine exploitation.

Durant près de sept années à partir de son expulsion de Saint-Denis, il ne cesse d'adresser à tous les pouvoirs publics ses réclamations, afin d'obtenir les indemnités qui lui ont été promises et auxquelles il a droit, la liquidation de sa Société, enfin les réparations qui lui sont dues pour le tort matériel qu'il a éprouvé. Réclamations vaines ! avec toutes les formes de l'estime et de l'éloge, il est toujours éconduit, ajourné.

Lorsque, après sept années de suspension de travail (1801), sa fabrique lui est enfin restituée, mais toujours sous le séquestre de la Nation, les bâtiments sont dégradés, les fours, les appareils sont hors de service, le matériel a été vendu ; LEBLANC fait des efforts surhumains pour remettre son usine en activité, il emprunte à des taux exorbitants, attendant toujours la liquidation qu'on lui fait espérer et qui n'arrivera jamais, la récompense nationale que jamais il ne recevra.

Il poursuit au tribunal de commerce ses revendications, et au bout de quatre années, on ne voudra jamais y croire ! ce tribunal se déclare dans l'impossibilité de statuer, n'ayant pas les éléments d'appréciation nécessaires pour cela. Pendant cette longue période, où sa détresse

atteignit souvent les plus extrêmes limites, François de NEUFCHATEAU, alors ministre, lui avait alloué une misérable somme de 3000 francs, comme récompense nationale. LEBLANC ne toucha que 600 francs sur cette somme, le trésor public étant dans l'impossibilité d'acquitter le reste. Plus tard, Chaptal, alors ministre, alloue un secours de 300 francs que le pauvre Leblanc, tant sa détresse est grande, accepte humblement.

Enfin en 1805, après quinze ans écoulés, un arrêté du ministre des finances charge le Préfet de la Seine de soumettre à un arbitrage les réclamations de Leblanc : Et la conclusion aboutissait à une sentence de la plus monstrueuse iniquité. Elle attribuait d'abord à l'État, le spoliateur, l'auteur de la ruine de cet industriel, à l'État se plaçant toujours comme héritier du duc d'Orléans, une somme de 164 169 francs 60 centimes. Quant à LEBLANC et à ses associés, on leur allouait en totalité pour toute indemnité 116 613 francs 89 centimes, ce qui, partagé aux termes de l'acte d'association, faisait :

Pour Leblanc (soude artificielle).....	52 473 fr. 80 c.
Pour Dizé (blanc de plomb).....	52 473 80
Pour Shée, administrateur.....	11 666 29
Somme égale.....	116 613 fr. 89 c.

Ainsi pour LEBLANC vingt années de travail, une des plus grandes découvertes de ce siècle qui a enrichi la France de sommes qui ne se comptent plus que par millions, la justice et la générosité nationales se soldaient par 52 473 fr. 80 centimes, et encore cette somme misérable n'a-t-elle jamais été payée ni à lui ni à ses enfants.

Cette décision inique était prononcée le 17 brumaire an XIV (8 novembre 1805) ; elle mettait le comble aux désespérances de LEBLANC ; il avait enfin la mesure de la justice et de l'ingratitude de son pays.

Neuf semaines après, le 16 janvier 1806, cet homme si loyal et si bon, si honorable, ce citoyen austère, arrivé aux dernières limites du découragement, s'en allait chercher dans l'éternité la fin de sa malheureuse existence.

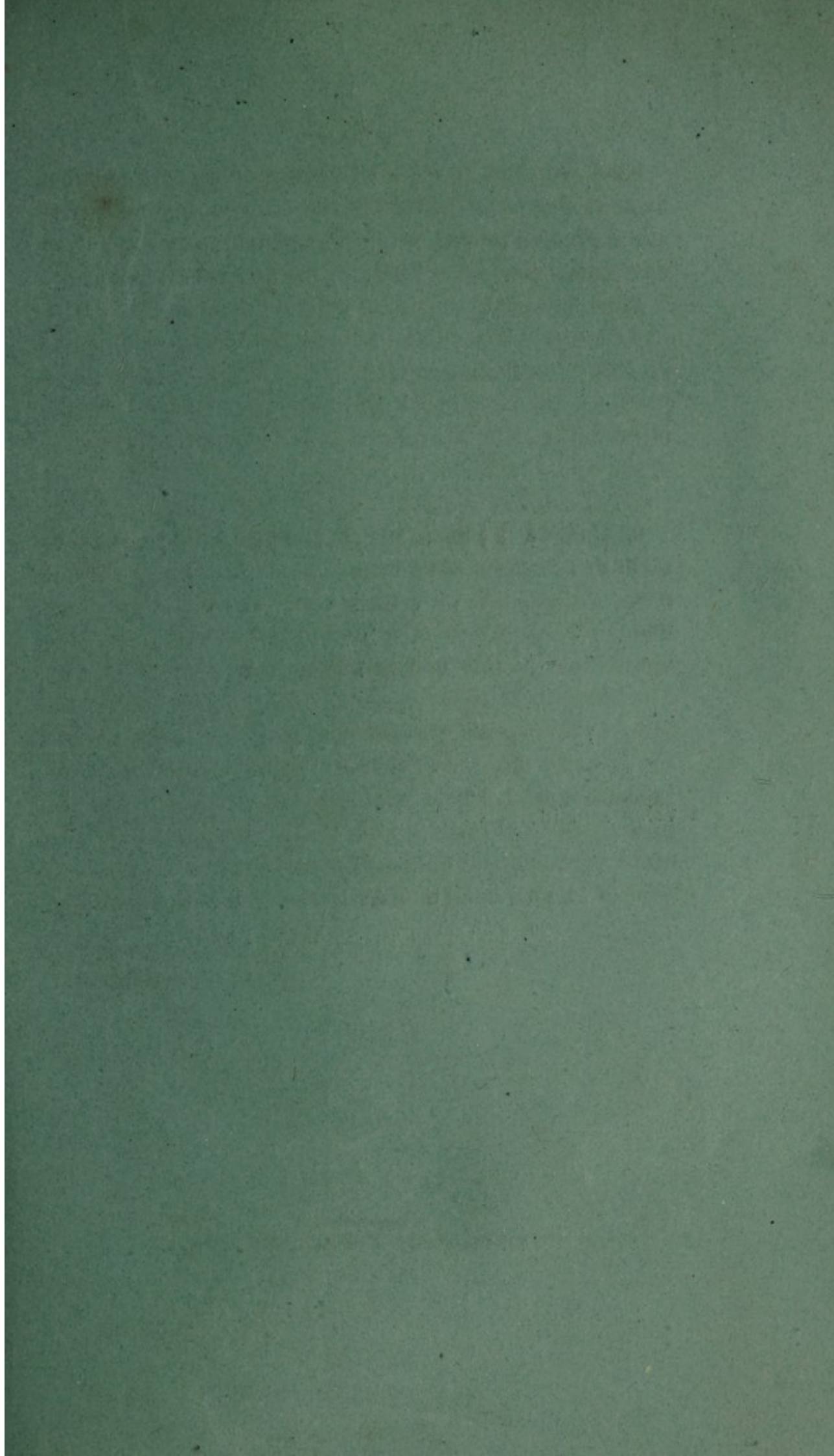
Ainsi finissait la vie de cet honnête homme, de ce laborieux ouvrier, fils de ses œuvres, né dans un coin perdu du Berry, orphelin à neuf ans, et qui, sans fortune, presque sans appui, s'est fait un grand nom dans le monde, et est devenu une des gloires de la science moderne.

.
.

Ici s'arrête la biographie de Leblanc, que nous avons tâché de conserver aussi complète que possible, malgré la forme abrégée que ce travail nous impose : nous avons donné ailleurs d'une manière plus étendue et plus développée tout ce que nous avons pu retrouver, après tant d'années, sur tous les épisodes de la vie de cet homme utile et sur tous les travaux dont se compose son œuvre. Là aussi se trouvent mentionnés, depuis la mort de Leblanc, tous les faits relatifs à cet incroyable déni de justice ; et la France après quatre-vingts ans écoulés croira certainement qu'il est de son devoir et de son honneur de donner à cette iniquité une réparation légitime.

AUG. ANASTASI,

Petit-fils de Nicolas Leblanc.



NICOLAS LEBLANC
SA VIE, SES TRAVAUX
ET L'HISTOIRE DE LA SOUDE ARTIFICIELLE

Par Aug. ANASTASI

Ancien artiste peintre, Chevalier de la Légion d'honneur,
Petit-fils de Nicolas Leblanc.

1 volume in-18, prix. 2 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS